



ARMAGEDDON

L'UISPFO Justice Bordeaux vient de prendre connaissance des postes dévolus par la DAP à notre DISP. **15 POSTES** sont ventilés sur nos différents établissements. Même dans nos pires cauchemars jamais nous n'avons envisagé un chiffre aussi bas. C'est un véritable bras d'honneur qui est fait aux personnels de surveillance de la DISP de Bordeaux.

Pour rappel ce **sont 228 postes identifiés comme vacants au 01/09/2023** : historique ! Du jamais vu ! Les prochains mois s'annoncent catastrophiques : comment allons-nous tenir les étages, travailler en sécurité, avoir une vie de famille ?

Cette situation inquiète apparemment peu nos technocrates puisque 19 ETP sont créés pour préparer la reprise au 1 janvier 2024 des EJV actuellement réalisés par les FSI, **dont 11 fléchés pour cette CAP de mobilité** (2 Uzerche, 2 CP Poitiers, 2 Niort, 2 MA Périgueux, 2 MA Saintes, 1MC SMR).

L'UISPFO Justice Bordeaux dénonce le manque total de soutien de notre DIA envers nos détentions, il préfère mettre le doigt sur la couture afin d'exécuter les consignes de la DAP. Vous êtes certainement capable de vendre des glaces à des esquimaux mais nous ne sommes pas dupes !!!

On appelle ça la magie des lignes budgétaires !

La priorité est clairement de faire plaisir au ministère de l'intérieur quitte à esquinter encore plus les personnels pénitentiaires !

Quelles sont vos solutions ? Même avec un passage en catégorie B pour le CEA et A pour le CDC, amplement mérité, vous n'arrêterez pas l'hémorragie des départs à la retraite !

Les surveillants ne resteront pas pour bosser en enfer !

L'UISPFO Justice Bordeaux ne cautionnera pas la mise en place de mode dégradé : aujourd'hui l'exception, demain la règle !

L'UISPFO Justice Bordeaux **exige que ces 11 postes soient dévolus entièrement à la détention.**

Pour L'UISPFO Justice Bordeaux, travailler en sous-effectif face à une population pénale toujours plus vindicative et violente est une mise en danger délibérée !

L'UISPFO Justice Bordeaux dénonce une surpopulation chronique dans toutes nos maisons d'arrêt !

L'UISPFO Justice Bordeaux invite les autres organisations syndicales à arrêter de retarder ce changement de catégorie, il est urgent de recruter et d'être revalorisé. En 2018 le signataire du protocole aurait laissé les agents s'exprimer encore un peu, nous n'en serions sûrement pas là aujourd'hui, **que de temps perdu !!!**

